Titre Professionnel
Peintre en bâtiment

POUR QUI ?
Tout public
Différentes possibilités de suivre la formation :
- contrat d'apprentissage (de 16 à 29 ans + cas particuliers)
- contrat de professionnalisation (+ de 30 ans)
- sous statut de stagiaire de la formation professionnelle avec financement adéquat

DURÉE
- de 6 mois à 1an
- Durée moyenne au CFA environ 420 heures

PRÉ REQUIS
- Français niveau B1
- Des connaissances sur les outils numériques sont requises.

COÛT DE LA FORMATION
Des prises en charge sont possibles (France Travail, CPF, OPCO,...)

LIEU DE FORMATION
CFA BTP Moselle
à Montigny-lès-Metz

MODALITÉS D'ÉVALUATION
- Durée totale de l'épreuve : 18h50min
- Evaluation des acquis en cours de formation
- Délibération du jury sur la base du dossier Professionnel

MODALITÉ DE LA FORMATION
Formation multimodale

VALIDATION DE LA FORMATION
Titre professionnel délivré par le Ministère du travail de niveau 3 (CAP/BEP) de peintre en bâtiment

Le peintre en bâtiment assure la finition intérieure et extérieure des bâtiments neufs ou en rénovation. Ces travaux ont pour finalité de protéger et de décorer les supports. Il réalise les travaux préparatoires et d'apprêts. Il procède ensuite à la mise en peinture, à la pose de revêtements muraux et de revêtements de sol de technicité courante.

OBJECTIFS DE FORMATION
- Réaliser des travaux de peinture à l'extérieur de bâtiments en qualité de finition B ou C.
- Réaliser des travaux de peinture à l'intérieur de bâtiments en qualité de finition B.
- Réaliser des travaux de revêtements muraux simples, à l'intérieur de bâtiments, en qualité de finition B.
- Réaliser des travaux de pose de revêtements de sols souples de technicité courante

PROGRAMME DE FORMATION
LES DIFFÉRENTES COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

Module 1
- Monter et démonter des échafaudages, fixes de pieds et roulants, et savoir les utiliser
- Réaliser des travaux de peinture film mince de classe D2 sur des ouvrages neufs ou à rénover, en qualité de finition C
- Mettre en œuvre des revêtements de peinture épais et semi-épais de classe D3 sur des ouvrages neufs ou à rénover, en qualité de finition C
- Réaliser des travaux extérieurs de peinture sur des supports bois, thermoplastiques et métalliques, neufs ou à rénover, en qualité de finition B

Module 2
- Réaliser des travaux de peinture sur des plafonds enduits en plâtre, plaques de plâtre ou dérivés, neufs ou à rénover
- Réaliser des travaux de peinture sur des cloisons enduites en plâtre, plaques de plâtre ou dérivés, neufs ou rénover
- Réaliser des travaux de peinture intérieure sur des menuiseries bois, neuves ou à rénover
- Réaliser des travaux de peinture intérieure sur des supports thermoplastiques et métalliques neufs ou à rénover

Module 3
- Réaliser des travaux de préparation et de pose de papier peint standard sur des cloisons enduites en plâtre, plaques de plâtre ou dérivés, neufs ou à rénover
- Réaliser des travaux de préparation, de pose et de mise en peinture de revêtements muraux à peindre sur des cloisons enduites

Module 4
- Réaliser des travaux de pose de revêtements de sol PVC en dalles et en lames sans obstacle de technicité courante
- Réaliser des travaux de pose de revêtements de sol en VER et PVC en lés sans obstacle de technicité courante
- Réaliser des travaux de pose de revêtements de sol textile en dalles sans obstacle de technicité courante
- Réaliser des travaux de pose de revêtements de sol textile aiguilleté, velours en lés sans obstacle de technicité courante

Document non contractuel
Version : Septembre 2026

Titre Professionnel
Peintre en bâtiment

ACCÈS À LA FORMATION

Selon le dispositif d'accès à la prestation, ces modalités peuvent comporter une ou plusieurs des étapes suivantes :

- information individuelle ou collective,
- dossier de demande de formation,
- identification, voire évaluation d'acquis,
- entretien individuel de conseil en formation, de façon à définir le parcours le plus adapté entre un parcours standard, un parcours raccourci ou un parcours renforcé.

Le délai d'accès aux prestations dépend de la programmation sur nos différents sites et des places disponibles, en constante évolution.

ACCESSIBILITÉ AUX PSH

Pour les personnes en situation de handicap, un accompagnement spécifique peut être engagé pour faciliter leur parcours.

QUALIFICATION DE NOS INTERVENANTS

Les formateurs intervenants sont titulaires de certifications et/ou qualifications professionnelles de la formation ou la certification visée, ainsi qu'une expérience professionnelle suffisamment adéquate.

CONTACT

Tel : **03 87 63 02 43**
Mail : recrutement@cfabtp-moselle.org

Code Diplôme : 56T23303
Code Titre : TP-00073
Code RNCP : RNCP36257
Date d'échéance de l'enregistrement : 17/08/2027

Document non contractuel
Version : Septembre 2026

TYPES D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Ouvrier professionnel peintre en bâtiment., ouvrier d'entretien peintre, applicateur d'étanchéité, monteur en échafaudages, peintre enduiseur et solier moquettiste

COMPÉTENCES TRANVERSALES

Travailler, coopérer au sein d'un collectif et organiser ses actions et respecter des règles et des procédures

MÉTHODES MOBILISÉES

Apports théoriques et mises en situation pratiques (études de cas, travaux pratiques, exercices d'application...)

TITRE PROFESSIONEL

La certification professionnelle délivrée par le ministre chargé de l'emploi est appelée «titre professionnel ». Ce titre atteste que son titulaire maîtrise les compétences, aptitudes et connaissances permettant l'exercice d'activités professionnelles qualifiées. (Article R338-1 et suivants du Code de l'Education).

CERTIFICATION

Le titre professionnel est délivré après la validation de l'ensemble des types d'activités qui le composent. Cependant, une validation partielle est possible : en obtenant une ou plusieurs types d'activités, un Certificat de Compétences Professionnelles (CCP) correspondant est attribué. Une fois un CCP acquis, il est possible de passer les CCP restants afin d'obtenir le titre professionnel complet, sous réserve du respect de sa durée de validité.

